

**MAIRIE DE MONTMOREAU**
- 16190 -EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le quatre septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :
D_2024_09_68

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 25

Date de convocation du conseil : 30 août 2024

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Absents excusés :

M. BRUNO Thierry

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Objet : **Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service des déchets pour l'année 2023**

Secrétaire de séance : Monsieur PUYDOYEUX Jean-Jacques

M. Jean-Jacques PUYDOYEUX rappelle que le Syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente exerce la compétence de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés sur la commune.

A ce titre, il présente au conseil municipal le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de valorisation des déchets ménagers de la Charente de l'exercice 2023.

Le rapport annuel tel que présenté comporte, notamment, les indicateurs techniques et financiers

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de la gestion des déchets – Exercice 2023 – communiqué par le Syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente.

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a pris acte du rapport.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 4 septembre 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 5 septembre 2024

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN

